

LE
PROBLÈME DU REBOISEMENT

PAR

M. CH. LE GENDRE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE ET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DU LIMOUSIN
ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'«ŒUVRE FORESTIÈRE» DE LADITE SOCIÉTÉ

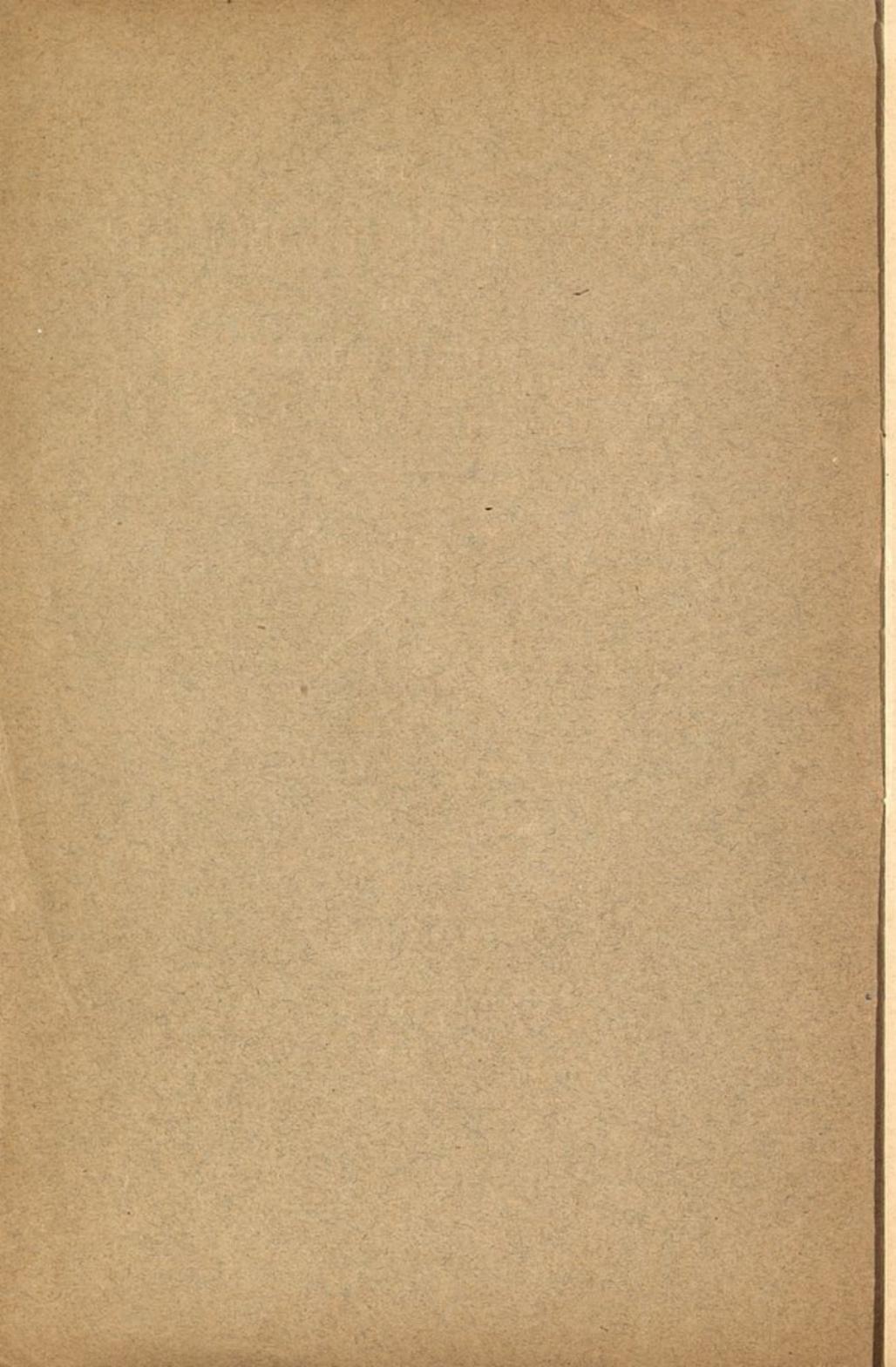
Extrait des *Comptes rendus*
du Congrès des Sociétés savantes en 1909, Sciences



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCLX



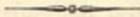
un
41650
ex. 1

LE
PROBLÈME DU REBOISEMENT

PAR

M. CH. LE GENDRE

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ BOTANIQUE ET D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DU LIMOUSIN
ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'«ŒUVRE FORESTIÈRE» DE LADITE SOCIÉTÉ



Extrait des *Comptes rendus*
du Congrès des Sociétés savantes en 1909, Sciences



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE



MDGCCX

EM
LIMOSIN

LE
PROBLEME DE REBOISEMENT

M. CH. LE GENDRE

LE GENDRE EST REBOISEMENT BOYARD ET BÉGIN, ÉDITEURS
17, RUE DE LA HARPE, PARIS

Paris chez les Libraires
du Congrès des Sciences exactes et appliquées



PARIS

LIBRAIRIE CENTRALE

1880

LE PROBLÈME DU REBOISEMENT.

Terre sans arbres, terre sans eau.
Terre sans eau, terre sans récoltes.

L'arbre est utile partout.

Sur les montagnes, il retient les terres et régularise les pluies et les sources. Dans les plaines, il rompt la monotonie du paysage; il atténue l'ardeur du soleil et offre un refuge aux petits oiseaux, les bons auxiliaires des agriculteurs. Dans les jardins, il nous donne ses fleurs, ses fruits ou tout au moins son ombrage. Dans les grandes voies de nos villes et sur nos places, il jette une note gaie et contraste agréablement avec les lignes sévères de la pierre.

Et cependant partout on lui fait une guerre acharnée. C'est qu'il représente un capital qu'on veut réaliser; il occupe une place qu'on pense pouvoir plus utilement employer. Sa présence auprès des habitations a quelques inconvénients, largement compensés par les satisfactions qu'il procure; mais on ne voit que le mal souvent imaginaire dont on l'accuse et on oublie le rôle d'hygiène qu'il remplit.

À Marchenoir, la forêt qui servit d'appui au général Chanzy a disparu. Les forêts d'Amboise et d'Eu sont menacées. Dans l'Est, des milliers d'hectares de bois sont aux mains de Sociétés qui font des coupes à blanc.

Partout on veut jouir du présent et on ne songe plus à ménager un patrimoine aux générations futures. Cette imprévoyance retombe dès aujourd'hui sur nos contemporains, qui subissent les conséquences de la déforestation à outrance.

Nous ne referons pas ici l'énumération des bienfaits de la forêt; nous retracerons encore moins le sombre tableau des désastres qui résultent chaque année de l'abus de la hache du bûcheron.

18.13 p. 100 du sol de la France, soit 9,721,600 hectares, sont encore boisés, les deux tiers non soumis au régime forestier, par conséquent abandonnés à la gestion de leurs propriétaires, ruinés et dégradés en partie par les abus de jouissance et de pâturage. C'est ce que nous dit M. Fron, professeur à l'École forestière des Barres.

On estime généralement qu'il faudrait que cette surface fût de 33 p. 100, soit presque doublée.

Il résulte du défrichement des surfaces boisées que les terrains cultivés ont une trop grande étendue. Nos cultivateurs, ne pouvant répandre les engrais en quantité nécessaire, n'obtiennent que des récoltes insuffisamment rémunératrices; ils travaillent beaucoup, font de maigres recettes, se dégoûtent des champs et viennent, chaque jour plus nombreux, demander aux grandes agglomérations leurs moyens d'existence.

Par suite l'équilibre est rompu. Les villes sont trop pleines, les campagnes trop abandonnées. Le chômage devient la règle dans certaines industries; il entraîne des misères et prépare des grèves. Les hommes ayant quelque instruction se tournent vers le fonctionnarisme et multiplient les demandes pour obtenir une petite place où s'atrophie leur activité. Afin de leur donner satisfaction, les membres des Corps élus ne cessent de réclamer de nouveaux emplois. L'esprit d'initiative souffre de cet état de choses et le corps social tout entier se sent atteint d'un malaise auquel les remèdes empiriques ne peuvent procurer aucun adoucissement.

En Limousin, les châtaigneraies ont en grande partie disparu pour satisfaire aux exigences d'une industrie, insatiable mangeuse d'arbres. Les montagnes montrent leur front chauve n'opposant aucun obstacle à l'écoulement des eaux et aux grands courants qui déracinent les châtaigniers isolés. Le soc de la charrue creuse un sol dévasté, privé d'humus, produisant des épis courts et souvent vides.

Quand il a fait son compte, le paysan constate qu'il lui reste à peine quelques pistoles, comme il dit encore. Terré dans sa chaumière, où l'air et le jour ont à peine accès, il revoit dans ses rêves les beaux palais édifiés dans nos villes, les larges baies qui livrent passage aux rayons dorés du soleil. Il se demande ce qu'il fait sur ce sol ingrat, dans ce taudis où rien ne satisfait son goût pour le bien-être moderne. Si son âge le retient là où il est né, tout au moins veut-il procurer à ses enfants une existence plus agréable, et alors, lui, le descendant de ces paysans qui aimaient autrefois la terre plus que leur mère, il est le premier à entrevoir pour les siens des horizons plus lumineux.

En replantant, en réduisant la surface de terre à remuer chaque année, en travaillant à donner aux familles paysannes un nid plus confortable, en s'occupant enfin de créer plus de vie dans nos campagnes, on résoudra un grand nombre des problèmes sociaux qui pèsent sur nos destinées et qui deviennent de plus en plus angoissants, préparant une révolution dont personne n'entrevoit les réelles conséquences, mais dont chacun comprend le péril. Les surfaces désertiques, chaque jour plus grandes, menacent de nous enlever les immenses ressources ayant constitué jusqu'ici les réserves de la France.

De tous côtés, dans tous les journaux, dans toutes les revues, on écrit qu'il faut reboiser. Des congrès s'ouvrent périodiquement, consacrés à cette

question spéciale. Les discours se multiplient. Et, quand on récapitule les résultats, on constate que nous possédons quelques centaines d'hectares nouvellement plantés; mais comme dans le même temps les vieux arbres sont tombés par milliers, on est contraint de reconnaître que la perte dépasse le gain et que le mal devient plus grand.

Ce qui n'empêche que tous les instigateurs de congrès, tous les éloquentes discoureurs se congratulent à la fin des banquets qui terminent chaque réunion.

Soyons sérieux, envisageons la question en face. Examinons s'il est possible : 1° de sauver les bois existants tout en en assurant l'aménagement méthodique; 2° d'obtenir rapidement les huit millions d'hectares de bois qui nous sont nécessaires pour reconstituer la réserve devant arrêter les ruines consécutives de la déforestation.

À qui nous adresser?

À l'État?

Il serait certainement le mieux en mesure de résoudre le problème s'il n'avait pas en perspective d'autres problèmes plus d'actualité, tels que les retraites ouvrières et paysannes.

Nous savons que notre Parlement ne réussit à équilibrer le budget que par des artifices de trésorerie, qu'il faut prévoir chaque année des dépenses nouvelles et que le contribuable — qui est en même temps l'électeur — gronde sourdement quand on lui parle de nouveaux impôts.

Cette question du reboisement n'est du reste pas envisagée sous son véritable jour. Beaucoup de citoyens, — peu soucieux d'un avenir qu'ils ne verront pas, — songent à un présent où leurs intérêts seraient atteints. Dans les pays de montagnes, la transhumance et l'élevage du mouton sont des obstacles qui se dressent devant les forestiers.

En pays de plaines, si le lit des fleuves se comble, les habitants, — voyant l'effet, mais inhabiles à en rechercher la cause, — ne se rendent pas compte qu'il y a des sacrifices à faire loin de chez eux et ne veulent pas participer à des dépenses dont l'utilité reste inconnue.

Tout gouvernement qui sacrifierait des millions pour reboiser aurait pour lui les vrais patriotes, mais en revanche il s'attirerait la haine du plus grand nombre et ne tarderait pas à tomber sous le poids des récriminations.

On ne peut donc demander à l'État ce qu'il ne saurait exécuter. Il suffit de réclamer de lui de ne pas aliéner son domaine actuel, de venir au secours des pays en danger, de faire voter les lois utiles, de favoriser les efforts des individus et des associations.

Passons aux départements et aux communes.

Les départements! Qui ne sait la peine qu'occasionne aux Conseils généraux l'établissement de leur budget!

Les communes possèdent des terrains indivis qu'il serait d'utile pré-

voyance de planter. Mais elles aussi n'ont pas de ressources disponibles et il se manifeste un peu partout une tendance regrettable à partager ces communaux qui, transformés en bois, deviendraient dans trente ou quarante ans la source d'une fortune inépuisable.

Il existe des Sociétés n'ayant pas un besoin immédiat de leurs capitaux. Elles se prépareraient un magnifique avenir en consacrant cet argent à l'achat de terrains et à des reboisements. Mais il y a des aléas. On redoute l'insuccès, l'incendie, les difficultés de se mettre à l'abri des déprédations, sans parler d'autres causes que l'on suppose pouvoir entraîner la diminution des réserves de ces Sociétés.

Restent donc les simples particuliers, que nous diviserons en possesseurs de grosses fortunes, en gens aisés, en personnes ayant quelques milliers de francs, enfin en gens vivant de leur travail. Nous laissons bien entendu de côté les pauvres qui mangent le pain du jour sans être certains de pouvoir le lendemain apaiser leur faim.

Les gros capitalistes sont rarement à l'abri de l'égoïsme qu'engendrent la vie facile et l'habitude du luxe. Assurés du présent, personnellement sans crainte pour l'avenir, que leur servirait-il de contracter une sorte d'assurance en faveur de leurs enfants? En quoi ces enfants, héritant de terrains plantés, seraient-ils mieux que les autres à l'abri d'événements à prévoir à la suite de violentes commotions sociales? Aussi, additionnez les hectares de reboisement faits par les gens riches et dites-nous si le total obtenu est de quelque importance.

Les gens seulement aisés se laissent entraîner par les habitudes de notre société où pour être considéré il faut paraître. Leurs revenus leur suffisent à peine; quand ils doivent satisfaire à des dépenses inattendues, nous les voyons souvent attaquer leur fortune. Certainement il y en a quelques-uns, plus avisés que les autres, qui font des plantations, mais ici encore l'effort ne correspond pas à nos besoins.

Les petits propriétaires attendent toujours avec impatience leurs revenus; il en est bien peu qui font acte de prévoyance.

Quant à ceux qui vivent de leur travail, s'ils songent à faire des économies, c'est pour se constituer un capital dont ils puissent disposer immédiatement en cas de malheur.

En revanche, s'il est peu de personnes en état d'immobiliser des milliers de francs pendant une longue période d'années, ou comprenant l'utilité de le faire, on peut affirmer sans exagération qu'il existe dix millions de Français en mesure de disposer de 25, 50 ou 100 francs dans l'intérêt général, ayant intérêt à le faire puisque dans une vingtaine d'années ils retrouveront cet argent doublé ou triplé. S'ils se disent que le bénéfice n'est pas grand, ils ne sauraient s'empêcher de reconnaître que le sacrifice immédiat est des plus minces et, en leur faisant toucher du doigt les avantages qui

résulteraient pour la nation de leur concours, on doit réussir à les décider à nous seconder.

C'est en creusant une idée, en la répandant sans relâche, en montrant la plus grande ténacité à la faire pénétrer dans tous les esprits que nous arriverons à résoudre ce grave problème du reboisement.

Beaucoup de petits propriétaires n'auront même pas besoin de verser d'argent. Il leur suffira d'aliéner la jouissance de terrains presque improductifs pour participer à l'œuvre commune.

Avec 200 ou 300 millions le reboisement désirable ne sera pas achevé, mais on aura fait un grand pas; on aura largement ouvert la route et, en dépensant cet argent là où le reboisement s'impose plus impérieusement, on doit prévoir un résultat si considérable qu'il semble que nos idées devraient rencontrer une approbation unanime.

Supposons que nos conceptions ont été comprises.

Il nous reste à dire quelle méthode nous paraît devoir être employée pour utiliser les capitaux réunis.

Allons-nous constituer une grande Société étendant son action sur la France entière? Non.

Une grande Société comporte un luxe de fonctionnaires qu'il faudra chèrement payer si l'on veut qu'ils apportent dans l'exécution de leur mission le dévouement et l'activité nécessaires.

À notre avis, le mieux est d'organiser dans chaque canton où le reboisement s'impose de petites associations disposant d'un capital variant suivant les besoins, mais que nous pensons ne pas devoir dépasser 20,000 francs. Là où les travaux seront considérables, rien ne s'opposera à ce qu'on fonde dans le même canton plusieurs sociétés.

À ces Sociétés nous donnons le titre d'Œuvres forestières. Nous avons dressé un modèle de statuts qu'on peut modifier suivant qu'on fera du reboisement sur des terrains achetés ou sur des terrains loués par bail emphytéotique.

Les propriétaires du sol entreront dans la Société. La plupart des actionnaires seront du pays. Les administrateurs, choisis parmi ces derniers, donneront leurs services gratuitement. Les actionnaires, intéressés au succès de l'œuvre, exerceront une surveillance permanente, constateront immédiatement les travaux urgents. L'administration de la Société sera donc peu onéreuse. Dans ces conditions le succès ne peut être douteux.

En donnant aux Œuvres forestières la forme des Sociétés coopératives agricoles, il sera possible, si le besoin s'en fait sentir, de profiter des avantages de la loi du 29 décembre 1906.

On fera du gazonnement en même temps que du bois, là où les moyens d'irrigation le permettront.

Si l'on juge à propos d'exploiter les produits accessoires de la forêt,

L'œuvre prendra plus d'ampleur et on rapprochera l'époque de la distribution de dividendes aux actionnaires.

Enfin disons encore qu'il ne s'agit pas de reconstituer les vastes forêts d'autrefois, que notre volonté est de mettre, par des plantations en damier, nos travaux en harmonie avec la situation des lieux à restaurer.

Chaque Œuvre forestière, agissant au mieux des intérêts de ses actionnaires, donnera à ses travaux une orientation en rapport avec les besoins du pays où elle s'implantera. C'est encore là un des avantages de la division du capital. Une Société unique adopterait forcément un plan général qui pourrait ne pas être réalisable partout. Elle n'aurait pas l'élasticité de petites Sociétés pouvant se plier à toutes les exigences,

Quant aux essences à semer ou à planter, elles aussi seront variables; elles dépendront de la nature du sol, de son exposition, etc.

L'effort à faire est évidemment considérable. On nous a dit que nous rencontrerions un obstacle insurmontable dans l'esprit d'indifférence aujourd'hui si répandu. Nous connaissons cela. Vingt fois on nous a présenté cette objection chaque fois que nous avons voulu mettre en pratique une idée nouvelle.

Notre réponse a toujours été la même.

Oui, nous échouons si les personnes approuvant en principe nos projets reculent devant la crainte de l'échec. Mais le succès est certain si ces personnes se décident à vaincre leur manque de foi, conséquence d'une timidité absurde, si elles combattent avec nous pour la grandeur et l'avenir de la Patrie.

